observatoire romand du droit d'asile et des étrangers

Procès-verbal de l'Assemblée générale du 28 avril 2021

Présent·es : Gafner Magalie, Heiniger Madeline, Hoffmann Inge, Kiss Eva, Kunz Jean, Lazazzera Nicola, Martenot Aude, Rey Raphaël, Sacco Francine, Thurnherr Hans

Excusé·es : Arnaud Sylvie, Brina Aldo, Délèze Sylvie, Dunand Giovanna, Fadini Anna, Favre Julian, Fedele Pierluigi, Gard Eveline, Herzog Elsbeth, Huguenin Daniel, Jacquemettaz Françoise, Llorens Mélissa, Matthey Fanny, Miserez Bouleau Lucine, Ruey Claude, Schmid Marianne

Ordre du jour

1. Accueil et approbation du PV de l'AG 2020
2. Présentation des activités 2020
3. Présentation et approbation des comptes 2020
4. Présentation et approbation du budget 2021
5. Situation actuelle de l'ODAE romand et perspectives 2021-2022
6. Élection des membres du Comité et de la vérificatrice des comptes
7. Divers

1. Accueil et approbation du PV de l'AG 2020

Inge Hoffmann, présidente de l'ODAE romand, ouvre la séance en remerciant l'Assemblée de sa présence. Celle-ci se tient en visioconférence.

Le PV de l'Assemblée générale du 6 mai 2020 est adopté à l'unanimité des membres présent·es.

2. Présentation des activités 2020

Inge Hoffmann présente les activités réalisées en 2020.

En ce qui concerne les ressources humaines : Raphaël Rey a assuré la coordination. Deux stagiaires ont été engagées : Marine Pernet (jusqu'en avril) et Lucie Gaggero (de mai à décembre). Avec les périodes de semi-confinement et de télétravail, RR a dû réduire son temps de travail. Et il a fallu trouver de nouvelles manières de travailler en équipe à distance.

2020 a été une année particulière pour l'ODAE romand. Dans les domaines qui occupent l'ODAE romand, de nouvelles inquiétudes ont vu le jour : poursuite des procédures d'asile et des décisions de renvois en

temps de crise, exiguïté du logement et conditions de vie problématiques dans les Centres fédéraux d'asile (CFA), difficultés d'accès aux soins, lenteur des réunifications familiales en Suisse pour des mineur·es non accompagné·es se trouvant sur les îles grecques, ou encore précarisation extrême de nombreuses personnes étrangères, entre autres. Ceci dans un contexte particulier où les informations étaient plus difficiles à récolter en raison de la surcharge de travail et de l'isolement de nos correspondant·es. Tout au long du semi-confinement et de l'année, nous nous sommes efforcé·es de relayer leurs préoccupations au moyen de brèves et de cas individuels publiés sur notre site Internet et sur les réseaux sociaux.

Le contexte de crise nous a cependant contraint·es à mettre en pause des projets planifiés depuis longue date, que ce soit en raison de la réduction de nos horaires de travail ou du manque de disponibilité des organisations partenaires plongées dans des questions plus urgentes de gestion de crise sanitaire, sociale et économique.

Une réorganisation interne et l'appel à un groupe de rédactrices et rédacteurs externes, composé d'ancien·nes stagiaires, nous ont permis d'augmenter le nombre de « cas individuels » publiés et les différentes collaborations autour de nos projets thématiques ont pu peu à peu reprendre, avec un calendrier de publication revu.

En ce qui concerne l'activité régulière, 45 brèves et 10 cas individuels ont été publiés sur notre site Internet en 2020, diffusés sur les réseaux sociaux et au moyen de Newsletters. Un rapport thématique présentant une actualisation du rapport 2018 sur les durcissements du droit d'asile qui visent les Érythréen·nes a été publié. Imprimé à 1500 exemplaires, il était assorti d'un communiqué de presse. En 2020, l'équipe de l'ODAE romand a participé à différents événements et tables rondes, et l'équipe est aussi intervenue à plusieurs reprises dans les établissements scolaires ou de formation supérieure.

Finalement, en ce qui concerne nos projets thématiques, nous avons poursuivi notre récolte de situations permettant de mettre en lumière les obstacles rencontrés par les personnes étrangères désirant effectuer un regroupement familial ou se marier. En cours d'années, quatre cas individuels illustrant cette problématique ont été publiés. Plusieurs autres le seront en 2021 et la parution du rapport a dû être retardée à fin juin 2021. En raison de la pandémie, nous avons été contraint·es de mettre en pause le projet portant sur la problématique de l'accès aux soins et aux prestations de santé pour les personnes étrangères en Suisse, réalisé en collaboration avec le Groupe Sida Genève. La collaboration a pu reprendre en fin d'année et la publication de ce rapport reportée au mois de novembre 2021. De même, la sortie d'un rapport portant sur les difficultés rencontrées par les personnes LGBTIQ+ relevant du domaine de l'asile en Suisse romande a dû également être repoussée à 2021.

3. Présentation et approbation des comptes 2020

Raphaël Rey présente les comptes et les commente. Depuis l'année dernière, la présentation des comptes a été modifiée pour mieux clarifier la gestion des fonds spéciaux et les charges liées au projet. Un tableau des fonds et un résultat sectoriel ont été ajoutés à la présentation dans cet objectif. Les comptes de 2020 se soldent par un bénéfice de 1'178.49 CHF. Du côté des recettes, la pandémie a laissé quelques traces sur le plan financier. Alors qu'en 2019 les cotisations et dons émanant d'individus et d'organisations (associations, partis, églises, fondations, etc.) avaient permis une année record (près de 75'000 CHF), force est de constater que ceux-ci ont diminué en 2020, atteignant 52'000 CHF. En ce qui concerne les contributions extérieures, les chiffres correspondent à ce que nous avions prévu. Nous avons ainsi reçu des subventions publiques pour un montant de 8'850 CHF. Les villes et communes suivantes ont soutenu l'ODAE romand en 2020 : Bussigny, Carouge, Grand-Saconnex, Onex et Plan-les-

Ouates. À cela s'est ajouté le financement octroyé par une Fondation privée pour un montant de 40'000 CHF. 15'000 CHF ont également été reçus pour le projet « accès aux soins » et placés dans un fonds spécifique.

Du côté des charges, ont été moins importantes que prévu, notamment parce que les frais de fonctionnement ont été réduits au minimum (télétravail, visioconférences, limitation des déplacements) et parce que plusieurs publications ont dû être repoussées à 2021. L'essentiel de nos charges a donc été dévolu à notre activité quotidienne de documentation et d'information, ainsi qu'à la réalisation du rapport « Durcissements à l'encontre des Érythréen·ne·s : actualisation 2020 ».

Le résultat est tout de même bon, puisque les fonds spéciaux qui ont pu être constitués grâce au bénéfice de 2019 sont restés intouchés. Ils constitueront une base solide pour mettre en œuvre les nombreux projets sur lesquels nous sommes engagé·es.

Les membres présent·es approuvent les comptes annuels de l'ODAE.

4. Présentation et approbation du budget 2021

Raphaël Rey présente le budget 2021. Comme celui de 2020, celui-ci est équilibré avec un bénéfice de 2'320 CHF prévu. Le budget prévoit une augmentation des charges salariales, due à la décision de l'ODAE romand d'engager une chargée de projet depuis mars 2021. Cette année encore, il est prévu de faire appel à des anciennes stagiaires pour soutenir l'équipe dans la rédaction de cas individuels, ce qui apparaît sous « Mandat rédaction externe ».

Les charges « divers personnel » permettant le financement de formations continues et de documentation sur les problématiques abordées par l'ODAE romand. Aude Martenot suit par exemple la formation en droit des étranger·ères du CSP VD. En ce qui concerne le fonctionnement courant, le seul changement concerne une légère augmentation des frais de locaux, ceux-ci incluant maintenant un forfait mensuel pour le ménage.

En ce qui concerne les charges « séances et actions », le budget reste le même pour permettre davantage de visites aux correspondant·es, si la situation sanitaire le permet. Concernant les charges informatiques, une petite augmentation est prévue pour l'arrivée éventuelle d'un·e stagiaire en cours d'année. Concernant les publications le budget est considérablement augmenté. Avec l'arrivée d'Aude Martenot, les publications sont amenées à augmenter. En outre, l'ODAE romand lance cette année son projet de journal sur la thématiques du droit des étranger·ères. 3 numéros sont prévus en 2021.

Au niveau des recettes, le journal constitue un pari qui permettra de renforcer le lien avec les membres, d'en trouver de nouveaux·elles et d'ainsi augmenter les dons privés. L'augmentation du nombre de projet thématiques va de pair avec un renforcement de la stratégie de recherche de fonds auprès de bailleurs publics et privés. C'est ce qui ressort de la ligne « subventions pour projets ». Il n'est cependant pas prévu d'utiliser la totalité des sommes récoltées (voir ligne « utilisation des fonds ») en une année, mais de les utiliser pour nos prochains projets courant sur 2021 et 2022.

Le budget est accepté à l'unanimité des membres présent·es.

5. Situation actuelle de l'ODAE romand et perspectives 2021-2022

Raphaël Rey présente la situation actuelle de l'ODAE romand, qui s'est modifiée avec notamment l'engagement d'Aude en tant que chargée de projet.

Plusieurs projets ont été lancé. La PLAIDE, plateforme intercantonale des expert·es en droit des étranger·ères, a débuté sur le modèle de la COPERA. Un projet de Journal de l'ODAE, portant sur le droit des étranger·ères, est en train de se concrétiser. Le premier numéro est attendu pour le mois de juin, portant sur les questions d'aide sociale. Ce journal est pensé à destination du grand public, en particulier de nos membres et donateur·ices. Le renforcement de la présence sur les réseaux sociaux est également en train de s'organiser, avec l'idée d'inclure des images pour dynamiser la visibilité des posts de l'ODAE (à ce sujet, un graphiste bénévole appuie le secrétariat).

Plusieurs rapports thématiques sont en travail : un rapport portant sur le regroupement familial et un rapport sur l'accès aux soins en collaboration avec le Groupe Santé Genève. Une recherche de fonds a été lancée pour le rapport sur les personnes LGBTIQ+ dans l'asile, attendu pour 2022.

6. Élection des membres du Comité et de la vérificatrice des comptes

Les membres qui se présentent sont :

Aldo Brina – collaborateur du secteur « réfugiés » au Centre social protestant (CSP) Genève

Julian Favre – collaborateur de la Fraternité du Centre social protestant (CSP) Vaud

Pierluigi Fedele – directeur de l'Association jurassienne d'accueil des migrants (AJAM)

Magalie Gafner – juriste et sociologue au Centre social protestant (CSP) Vaud

Inge Hoffmann, présidente – enseignante d'allemand et vice-présidente de l'Université populaire du Canton de Genève

Françoise Jacquemettaz et Madeline Heiniger (suppléante) – coordinatrice et présidente du Centre Suisses-Immigrés Valais (CSI)

Eva Kiss – collaboratrice du Centre de contact Suisses-Immigrés (CCSI) de Genève

Nicola Lazazzera et Carima Grunder (suppléante) – juriste et coordinatrice au Centre de contact Suisses-Immigrés (CCSI) de Fribourg

Fanny Matthey – juriste et chargée d'enseignement à l'Université de Neuchâtel

Mélissa Llorens – enseignante et ancienne coordinatrice de l'ODAE romand

La constitution du comité est acceptée à l'unanimité des membres présent·es.

Anis Kaiser, nouvelle coordinateur·ice de l'association Asile LGBT, se présente comme vérificateur·ice des comptes pour l'année 2020. La vérificateur·ice des comptes est élue à l'unanimité des membres présent·es.

7. Divers

Pas de divers. *L'AG est levée à 19h30.*